



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08542

Numéro SIREN : 807 811 112

Nom ou dénomination : 42 CELSIUS

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2017 sous le numéro de dépôt 7750

Cabinet AXIAL

SAS 42 CELSIUS

Page :

8

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 978	1 383	1 595	755
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 890		12 890	9 519
	Autres créances				621
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	39 644		39 644	20 698
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		42 623	1 383	41 239	21 454

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

ml

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	775	1 182
	Résultat de l'exercice	27 384	13 593
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	29 259	15 875
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	42	43
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 400	1 400
	Dettes fiscales et sociales	7 839	2 752
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 700	1 383
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 980	5 578
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	41 239	21 454
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	27 384,18	13 592,91
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 980	5 578
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	42	43



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	97 584		97 584	74 859
	Montant net du chiffre d'affaires	97 584		97 584	74 859
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)				97 584	74 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			12 276	5 320
	Impôts, taxes et versements assimilés			523	375
	Salaires et traitements			560	575
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			981	386
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			51 028	52 211
	Total des charges d'exploitation (2)			65 367	58 867
	RESULTAT D'EXPLOITATION			32 217	15 992

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		32 217	15 992
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		32 217	15 992
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 833	2 399
TOTAL DES PRODUITS		97 584	74 859
TOTAL DES CHARGES		70 200	61 266
RESULTAT DE L'EXERCICE		27 384	13 593
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



42 CELSIUS
SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15, rue du Général Malleret Joinville – 92240 MALAKOFF
RCS 807 811 112 NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/01/2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

*** Deuxième décision**

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir un **bénéfice** de **27 384,18** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **775,25** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **28 159,43** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de la façon suivante :
- à titre de distribution de dividendes pour un montant de 25 000 € ;
- le solde au poste "Report à nouveau" qui s'élèvera à 3 159,43 €.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts. De plus, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront prélevés à la source.

L'associé unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui bénéficient de revenus mentionnés aux articles 108 à 117bis et 120 à 123bis sont assujetties à un prélèvement de 21%. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts):

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2014 (1 ^{er} exercice)	10.000 €	0,00	0,00
31/12/2015	14.000 €	0,00	0,00

Pour copie certifiée conforme
Le Président

